



Licence professionnelle

MÉTIER DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

COORDINATION DE PROJET D'ANIMATION
ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOCIOCULTUREL

ALT PS

LP
BAC+3

Parcours spécifique pour les titulaires du DEFA/DEJEPS

Département Carrières sociales

263 av. du Général Leclerc,
CS 74205, 35042 RENNES CEDEX

iut-rennes.univ-rennes1.fr

Assistante de formation

celine.lopez@univ-rennes1.fr
02 23 23 31 44

Chargée de mission conseil/ recrutement

anne.huchet@univ-rennes1.fr

Responsable pédagogique du parcours spécifique

bernard.bailly@centres-sociaux-bretagne.fr

Compétences

- Analyser des données globales et spécifiques se rapportant au territoire, au public, à l'organisation et à son environnement (en fonction du projet) et réaliser un diagnostic
- Construire ou participer à la constitution de dossiers techniques, administratifs et financiers visant l'aide à la décision, la demande de financement, la mobilisation de partenaires
- Créer les conditions, réunir les moyens et animer une démarche de mobilisation des partenaires du projet : institutions, collectivités territoriales, organismes divers
- Travailler en concertation et en complémentarité avec des équipes et/ou des acteurs aux enjeux hétérogènes
- Coordonner ou participer à la coordination de l'ensemble des activités et des moyens administratifs, financiers et techniques pour la réalisation du projet
- Évaluer et anticiper les effets sociaux, socio-culturels, socio-économiques et politiques d'un projet

Métiers

- Coordinateur de projets socioculturels
- Responsable de projets, de secteur/de service
- Coordinateur de la vie associative locale,
- animateur chargé du développement des associations
- Responsable de service socioculturel
- Accompagnateur de la vie associative
- animateur développement social et culturel...

Publics

Le parcours spécifique de la licence est possible pour les personnes titulaires du DEFA et/ou du DEJEPS, ayant un minimum de 3 années d'expérience professionnelle dans l'animation socioculturelle, à un poste de coordination.

Les candidats sont invités à déterminer leur situation de coordination avant l'entrée en formation. L'admission aux entretiens de recrutement sera possible sous réserve d'avoir précisé avec son employeur ou sa structure d'accueil, une fiche de poste conforme aux compétences visées par la licence professionnelle.

Objectifs

Le niveau ciblé par la licence professionnelle est celui du coordinateur qui se trouve en situation d'interface entre ceux dont le métier est de décider et/ou de maîtriser le processus de décision (directeurs/administrateurs) et ceux qui sont dans la relation directe de face à face avec les bénéficiaires (les techniciens d'activité, les animateurs d'activités). L'animateur titulaire de la licence professionnelle est engagé dans des processus de résolution de problèmes, il assume des responsabilités de conception et de coordination partenariale, il sait accompagner des projets, comprendre l'environnement dans lequel il agit et dans lequel les bénéficiaires de l'action vivent.

Organisation pédagogique

La formation est répartie sur 6 mois, de janvier à juin. Elle comprend :

- 13 jours à l'IUT, soit 91 heures ;
- 12 semaines en entreprise, soit 420 heures.

La période professionnalisante peut avoir lieu dans sa structure professionnelle, si la personne est en fonction de coordination et que la mission est validée par l'équipe pédagogique. Les demandeurs d'emploi devront trouver un stage dans une structure professionnelle qui leur proposera une mission de coordination.

Programme

- Module 1 : analyse des pratiques professionnelles
- Module 2 : les enjeux sociopolitiques du travail de coordination
- Module 3 : l'identité professionnelle du coordinateur
- Module 4 : la période professionnalisante

Calendrier

Regroupements à l'IUT :

- 1^{er} regroupement : 22 au 25 janvier
- 2^e regroupement : 6 au 8 mars
- 3^e regroupement : 3 au 5 avril ;
- 4^e regroupement : 22 au 24 mai



Licence professionnelle

MÉTIER DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

COORDINATION DE PROJET D'ANIMATION
ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOCIOCULTUREL

ALT PS

Parcours spécifique pour les titulaires du DEFA/DEJEPS

LP
BAC+3

Département Carrières sociales

263 av. du Général Leclerc,
CS 74205, 35042 RENNES CEDEX

iut-rennes.univ-rennes1.fr

Assistante de formation

celine.lopez@univ-rennes1.fr
02 23 23 31 44

Chargée de mission conseil/ recrutement

anne.huchet@univ-rennes1.fr

Responsable pédagogique du parcours spécifique

bernard.bailly@centres-sociaux-bretagne.fr

Candidature

candidatures.univ-rennes1.fr

Modalités pratiques

Le coût de la formation est de 1 600 euros + les droits d'inscription.

Les salariés peuvent avoir une prise en charge du coût de la formation dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation). L'entreprise pourra abonder ces heures dans le cadre de son Plan de Formation. Un congé Individuel de Formation (CIF) peut également être demandé. Ces dispositifs sont cumulables. Le stage peut s'effectuer dans leur entreprise si leur poste correspond aux compétences de la licence professionnelle.

Les demandeurs d'emploi pourront obtenir le statut de « stagiaire de la formation continue » durant la formation et le stage. Ils pourront continuer à percevoir leurs allocations de chômage (en fonction de leur capital de jours d'indemnisation). Dans ce cas, l'indemnité de stage est facultative pour l'entreprise d'accueil. Les frais de formation peuvent être pris en charge par des dispositifs spécifiques d'aides individuelles (Compte Personnel de Formation, Chèque Formation du Conseil Régional de Bretagne ou de la Région d'origine, sous réserve de la validation préalable du projet par le Pôle Emploi, CSP...) et en complément par l'entreprise d'accueil en stage sous la forme d'une convention financière de soutien à la formation.

Les personnes souhaitant être conseillées pour le montage administratif et financier de leur projet ou pour obtenir un devis sont invitées à nous contacter dès le début de leurs démarches.